



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)



Comité de suivi du plan de prévention « Ministère fort » Réunion du 3 mars 2015

Rappel

La tenue de ce comité de suivi du plan de prévention « Ministère fort » a été décidé par un CHSCTM précédent.

Cette réunion a été boycottée par les syndicats contestant la « réforme du Ministère fort », comme la majorité des CHSCTM : le dialogue social ne se conjugue pas partout de la même façon, à chacun d'apprécier !

La présente note résume les points principaux évoqués par l'administration et ceux relevés par les syndicats présents dans le contexte de la réforme précitée.

A - Restitution des actions présentées par l'administration

❖ DGT

A la demande des OS présentes (CFDT et UNSA- Itefa), la DGT confirme que l'administration ne reviendra pas sur les décisions du CHSCT prises lors de l'ancienne mandature et qu'elle entend travailler dans la continuité de celui-ci.

8 axes sont identifiés pour le pôle T :

- **Encadrement** : initié en 2014 (10 séminaires) et qui se poursuit en 2015 par un séminaire de l'ensemble des niveaux d'encadrement avec constitution d'un groupe miroir.
- **Mise en œuvre de réseaux** : un concernant le travail illégal (URACTI) avec création d'un espace collaboratif et séminaire en juin. Un autre concernant les risques particuliers.
- **Statistiques** : élaboration de diagnostics territoriaux sur les UC, état des lieux des accidents de travail en partenariat avec la CNAM



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)

- **Dispositif d'évaluation de l'action d'inspection du travail** : il s'agit d'études sur un an après le constat avec approche territoriale et thèmes nationaux (ex : amiante)
- **Nouvelle modalité d'intervention en TPE** : ne cible pas que le contrôle tel que la construction de topologies des TPE.
- **Déontologie** : 4 réunions seront prévues dans l'année.
- **Fonction d'assistant d'UC** : thème axé sur l'évolution du métier avec élaboration d'un questionnaire ventilé dans les UT pour connaître les initiatives , plan d'accompagnement , un intervenant est prévu .

Il s'agit de Serge LOPEZ.

- **Echanges sur les pratiques professionnelles** : tout reste à faire sachant que 3 régions travaillent sur ce sujet avec la CNAM (Ile de France, Nord Pas de Calais, PACA)



Interventions des OS suite à cette présentation :

UNSA :

Encadrement : le rôle de l'encadrement est essentiel dans la réforme néanmoins il est constaté des difficultés sur les fonctions de RUC qui ne sont pas assez affirmées.

Assistante de contrôle : il faut travailler sur le déroulement de carrière et la reconnaissance de ces agents, c'est une priorité pour des agents qui n'ont rien obtenu sauf des charges de travail supplémentaires.

TPE : ce plan ne change pas l'approche. Hormis le contrôle, l'inspection du travail a un devoir de conseil et de conciliation.

Pratiques professionnelles : le problème réside en la capitalisation. Il faut clarifier les réunions dans lesquelles participe la hiérarchie et dépasser les clivages pour capitaliser et ce à tous les niveaux (UT, UR, Centrale).

De manière générale, ce plan manque d'une approche sur le collectif et de lien entre tous les métiers ainsi qu'entre le pôle T et le pôle 3^E.

CFDT :

Il faut clarifier et conforter l'organisation du système d'inspection et tout particulièrement définir clairement le positionnement des RUC au sein des CODIR.

❖ DGEFP

- Adaptation et évolutions des politiques de l'emploi ;
- Révision des fiches métiers Emploi, le calendrier est arrêté ;
- Développement de la communication interne « flash info emploi » (FIE) ;
- Création d'espaces collaboratifs (contrat de génération, IAE, mut éco) ;
- Nouveaux réseaux de correspondants à la formation professionnelle ;



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)

- Nouvel Intranet ;
- Développement des appuis aux DIRECCTES, travail en commun DGEFP et DGT ;
- Séminaire des CDET prévu en juin prochain, travail sur une doctrine de l'animation territoriale, développement de l'articulation avec le Ministère de l'intérieur sur le SPE ;
- Demande de crédits supplémentaires pour les assistants techniques FSE (en attente de réponse) ;
- Accompagnement des DIRECCTES, élaboration d'outils, de fiches de procédure, modèle type de règlement intérieur ...



Interventions des OS suite à cette présentation :

UNSA : La réforme territoriale va fortement impacter les missions de l'emploi et génère de grandes inquiétudes pour l'ensemble des agents : il faut communiquer. Le FIE est très apprécié dans les services. Pour autant la gouvernance du SPE au niveau local n'est pas encore très claire...dans les esprits.

❖ DRH :

- Définition des priorités par l'agenda social ;
- Actions d'accompagnement des RH et SG ;
- Evaluation du PTE et des formations dédiées.

Interventions des OS suite à cette présentation :

UNSA/CFDT : Il faut élargir les sorties d'EPIT au pôle 3^E et fonctions supports et adapter en conséquence les formations des IT stagiaires.

- Revendication de ramener le PTE sur la mandature.

J.BLONDEL : un arbitrage est à rendre sur un PTE ramené à 5 ans : problème de crédits et de ressources humaines.

Une projection des effectifs au regard du PTE vient d'être réalisée. Il en résulte que le taux de réussite à l'EPIT est très supérieur pour les CT affectés en Inspection du travail. Cette projection met également en lumière un effectif « résiduel » peu élevé lié aux départs à la retraite.

L'affectation hors IT n'est pas exclue. Enfin, la formation de 6 mois mobilise les organes de formation, il ne serait pas possible d'envisager plus de lauréats par année.



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)

UNSA : La formation des IT stagiaires ne peut être pas un frein à l'accélération du PTE. Elle propose d'engager de nouveaux travaux pour redéfinir l'offre de service.

Ce type de travaux a d'ailleurs déjà été engagé en 2014 pour réajuster les épreuves de l'examen professionnel.

UNSA/CFDT : redemande la communication d'un état des lieux sur les effectifs jusqu'au niveau régional.

J.BLONDEL : Cet état des lieux nous sera adressé prochainement en CTM.

❖ INTEFP :

2014, augmentation de 35 % des jours/ formations dûe aux 2 EPIT avec des modules différents selon les expériences des CT. Des ajustements seront faits en fonction des retours de stages.

2015, l'offre de service tente à couvrir toutes les missions des DIRECCTES avec un axe fort autour de l'encadrement.

Pour les catégories C, 7 modules de formation sont prévus. Par ailleurs, des travaux sont engagés pour diversifier l'acquisition de compétence avec la conception de nouveaux cursus de formation.

Enfin, l'INTEFP a lancé un marché pour l'appui des DIRECCTES.

Les enjeux pour 2015 :

- Continuer les formations métiers
- Mobiliser les ressources de formation (identifier de nouveaux formateurs au sein de l'administration mais également auprès des universités)
- Développer des processus de formation plus hybrides
- Appui à la démarche de gestion de projet



Interventions des OS suite à cette présentation :

UNSA : Ne doute pas de la réactivité de l'INTEFP.

Une interrogation persiste sur les séminaires qui ne peuvent être identifiés comme des formations. Les ressources humaines doivent être élargies (OS interpro, DRH etc.). Elle met en doute la pertinence de « l'appui à la démarche de gestion de projet » qui ne correspond pas aux besoins des agents.



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)

CFDT : Dénonce la disparité des formations selon les régions. Quid des CT qui vont contrôler les entreprises de plus de 50 salariés sans bénéficier de formation ?

Les offres de formation en direction des catégories C sont problématiques compte tenu du flou sur l'évolution du métier assistante d'UC. En ce qui concerne les ressources humaines, il est constaté un manque d'appétence des agents eux même, les DIRECCTES mettent également des freins en raison de l'absence dans les services des formateurs, il faut assouplir la règle des 15 jours d'absence autorisés.

Elle émet des réserves sur la qualité des formations hybrides.

B - Les points de vigilance identifiés suite aux échanges :

- L'évolution du métier d'assistante d'UC ;
- Résistance à rentrer dans la nouvelle organisation du système d'inspection ;
- Cohérence des différents métiers : comment les faire vivre dans la nouvelle organisation.

Revendication de l'UNSA et de la CFDT :

- Harmonisation de l'organisation du travail dans les UC ;
- Mise en place d'une cellule de veille (ex : question de l'indépendance de l'IT) ;
- Mise en œuvre d'une note de fonctionnement des UC.



C - Conclusion : amendements retenus par l'administration :

- Echange sur les pratiques professionnelles pôle T et CDET à accélérer ;
- Réaffirmation des fonctions RUC, notamment sur son positionnement hiérarchique ;
- Renforcement de l'appui RH ;
- Formation systématique pour les contrôleurs qui sont volontaires pour contrôler les entreprises de plus de 50 salariés ;
- Capitalisation des pratiques, améliorer les échanges, créer un portail ;
- Charge de travail : travailler sur la GPEC et les bonnes pratiques ;



LES INFOS DU SCRIBE



[HTTP:// ITEFA.UNSA.ORG](http://itefa.unsa.org)

- Réactiver les échanges entre pairs ;
- Elaboration d'une note de fonctionnement des UC ;
- Indépendance : étude sur les incidents ;
- Reconnaissance des CT, travailler davantage sur la place des CT en DIRECCTE ;
- Mise en place de parrainage ;
- Mise en place d'expertises sur le pôle 3^E et fonction support (elles devront intervenir après la réforme territoriale) ;
- Métier d'assistant au contrôle à définir et déployer.

